Déontologie des professions de santé

- **Définition déontologie / Code déontologie**
  - Ensemble de règles et devoirs qui régissent une profession
  - Conduite a tenir
  - Rapports entre eux et leurs patients
  - Chaque profession à son propre code de déontologie
    - Action disciplinaire
      - Respect des devoirs
      - Protection de l'honneur / Indépendance
        - Sujet
      - Manquements donnent des sanctions
        - Avertissement
        - Blâme
        - Interdiction temporaire d'exercer
        - Radiation de l'Ordre
- **Textes historiques**
  - Code Hammourabi
    - Responsabilité
  - Serment Hippocrate
    - Toujours d'actualité
    - Cf. Qualités exigibles du professionnel
  - Serment médical d'Assaph
  - Prière de Maïmonide
    - Compétences/ Limites science
- **A quoi sert-elle?**
  - Morale profession
    - Prof. Médicales = Serment Hipporcrate
    - Donc pas de sens si elle n'est pas rattachée à une profession
  - Discours sur le devoir
  - Régit exercice profession
  - Imposée ou non par la loi
- **Ethique déontologique**
  - Théorie philosophique
  - Centrée sur la notion de devoirs
    - Action humaines à juger selon la conformité au devoir
  - S'oppose au conséquentialisme
    - Actions humaines à juger en fonction des conséquences
  - Seule règle morale = principe d'utilité
- **Primauté de la personne**
  - Médecin = Service individu
  - Respect de la vie humaine / Dignité
  - "Primum non nocere"
  - Secret médical
    - INDISPENSABLE / INVIOLABLE
    - Confiance nécessaire à la confidence
    - Confiance réciproque
- **Liberté**
  - Double
    - Patient
      - Libre choix médecin
        - Principe d'autonomie
      - Consentement éclairé
        - Information claire, loyale, appropriée
    - Médecin
      - Liberté de prescription
        - Suivre les bonnes pratiques
        - Pertinence de soins
      - Clause de conscience
        - Refus de soins
        - SAUF URGENCE
- **Qualités exigibles du professionnel**
  - Décrites dès Hippocrate
    - Moralité, Probité, Dévouement
    - Responsable de ses actes
    - Indépendance professionnelle
    - Compétence
      - Initiale
      - Formation continue
    - Absence de discrimination
    - Honoraires déterminés avec tact et mesure
    - Solidarité entre professionnels = Confraternité

Remarque : Attention déontologie n'est PAS un recueil de principes éthiques

Conclusion

- Nature duale
  - Morale
  - Règle de droit
- Elle ne se résume pas au Code
- Juridicité accrue
- Conçue pour le praticien : Proche individu, mission, responsabilité
- Doit s'ouvrir à la "cité"